

Grammaire et pensée allemandes

M. Jean-Marie ZEMB, professeur

Le cours a porté sur la relation hypotaxique. Partant du parallélisme des « subordonnées » et des « compléments » et de la parenté des « conjonctions de subordination », p. ex. *ohne daß, seit (dem), ..., bis [daß]* et des « prépositions » correspondantes, ici *ohne, seit* et *bis*, on s'est interrogé sur les raisons qui ont conduit les grammairiens allemands à négliger les équivalences sous-jacentes au profit d'une nomenclature qui rapproche sous le genre commun « conjonction » *und, oder* et *denn* (« *nebenordnende Bindewörter* ») et *indem, statt [daß]*, voire *daß* (« *unterordnende Bindewörter* »), sans évoquer spécialement la parenté des « conjonctions de subordination » avec les « prépositions » (appelées aussi « *Vorwörter* » ou « *Verhältniswörter* ») au sein de l'ensemble des « espèces de mots invariables » dites « *Partikeln* », quitte à ignorer la flexion du représentant cataphorique [nominatif et accusatif *das* (noté *daß*), datif (soudé) *-dem*] et à ouvrir une rubrique spécifique pour les « *Infinitivkonjunktionen* » pour [*an*]statt et *ohne* devant *zu* + infinitive.

La classification allemande traditionnelle des « parties du discours » rappelle à l'évidence le modèle français, qui non seulement n'analyse pas

« après que la pluie avait cessé »

en

« après // que : la pluie avait cessé »,

pour articuler

« après que // la pluie avait cessé »,

mais qui voit dans le représentant cataphorique « que » le subordonneur « par excellence » et crée *ad hoc* la catégorie des « locutions conjonctives » (*avant que, pour que, ..., sans que*) à côté des expressions « soudées » *lorsque* et *puisque*, que l'on retrouve sur la liste des « simples » en compagnie de *si* et de *comme*, comme si un Paul IMBS n'avait pas dénoncé cette classification en parlant de l'« article de phrase » *que*.

On n'a examiné dans le détail ni les cas (rares) où le vocabulaire ne présente pas de correspondances triviales entre les « conjonctions de subordination » et les « prépositions », par exemple, à des degrés divers,

bevor, weil, wenn, da, ob et ses composés d'une part,

et *an, auf, durch, mit, ..., wegen* d'autre part,
 ni les « locutions » d'appoint du type *daraus, dafür, dagegen, ..., + daß*.

Manifestement, la notion de « subordination » s'appliquait en propre à des « propositions » et ce n'est que par synecdoque que les « introducteurs » des « propositions subordonnées » furent appelés « conjonctions de subordination ».

La réunion des « propositions subordonnées » et des « propositions indépendantes », voire des « propositions principales » dans le genre commun — imaginaire et au demeurant indéfinissable — des « propositions » favorisait un modèle syntaxique qui voyait dans les « *Satzverbindungen* » et les « *Satzgefüge* » les lieux, parfois enchevêtrés, où des sortes de propositions élémentaires s'associent et s'articulent diversement, horizontalement (« *Nebenordnung* ») et verticalement (« *Unterordnung* »), sans que fussent résolues deux difficultés liminaires, à savoir d'une part le lien de la délimitation de la « Proposition » (dite parfois « globale ») avec l'Assertion tel que la syntaxe allemande de la position des formes verbales personnelles ne pouvait pourtant pas l'ignorer impunément et d'autre part la différence entre une relation dont les termes sont étrangers l'un à l'autre et la relation manifestement originale qui existe entre la Partie et le Tout. Si le réexamen de l'incidence de la négation propositionnelle, en 85/86, devait permettre de déterminer les dimensions de la Proposition proprement dite, la réflexion sur l'aporie d'une relation entre deux termes dont chacun « contient » l'autre — car si le Tout contient la Partie, trivialement, la Partie contient aussi, à sa manière, le Tout — inspira l'étude critique de la « subordination ». Dès que les ci-devant « propositions subordonnées » se découvrent à l'analyse soit comme des « Propositions », mais non « subordonnées », soit comme des séquences « subordonnées », mais non « propositionnelles », soit enfin comme des groupes thématiques ni « propositionnels » ni « subordonnés », il devient très difficile de respecter les appellations usuelles pour distinguer par exemple des « Subordonnées *subordonnées* » et des « Subordonnées *coordonnées* » [celles-ci peuvent représenter plus de la moitié de l'ensemble, notamment parmi les « relatives »]. On ne s'étonnera donc pas de la préférence accordée aux expressions plus anciennes d'*Hypotaxe* (et d'*Hypertaxe*) d'un côté et de *Parataxe*, syndétique ou asyndétique, de l'autre. Ce choix terminologique ne signifie pas qu'il suffirait de restaurer des acceptions classiques en amont de quelques malentendus stoïciens sur la nature et les propriétés de la proposition pour identifier et mesurer les champs de la vraie dépendance au sein des seules indépendantes. Néanmoins, un certain retour aux sources paraît utile lorsqu'il est « systémique » et permet de remonter des solutions peu satisfaisantes aux problèmes eux-mêmes [trop facilement considérés comme « incontournables »]. En dépit des apparences, même les « modèles » les plus éphémères — version contemporaine de l'hypothèse lourde en linguistique — s'apparentent davantage à des « réponses » qu'à des « questions ».

En renonçant à l'équivalent latin de l'Hypotaxe, le grammairien n'a plus à se soucier des ornements d'une doctrine scolaire selon laquelle la Subordination serait proprement l'affaire de l'architecture suprapropositionnelle du Discours et ne pourrait concerner que par accident ou en apparence des niveaux inférieurs : toutes les « propositions subordonnées » ne seraient certes pas directement subordonnées à des « propositions », mais tout ce qui serait « subordonné » (à une proposition ou à un terme) serait une « proposition ».

Les commentaires qui accompagnent les différents « types de construction » de la phrase allemande ainsi que le primat accordé a priori au « *Kernsatz* » (*verbum finitum* en deuxième position) sur le « *Spannsatz* » (*verbum finitum* en position finale) confirment l'impression d'un propositionnalisme dogmatique en matière de subordination, même lorsque les termes d'hypotaxe et de parataxe y sont employés, p. ex. dans DUDEN IV, 4^e éd. : « *Bei der Satzverbindung spricht man auch von Parataxe, beim Satzgefüge von Hypotaxe* » (n° 1012). Cette allusion à l'Hypotaxe ne doit cependant pas faire illusion, car elle n'engage que l'acception restrictive de « *Satz im Satz* ».

Dominée par l'artefact de la « proposition principale », la syntaxe des « propositions » s'est prudemment maintenue dans l'ébauche d'une « grammaire du Texte » et largement dispensée de l'examen de certaines relations constitutives du tissu propositionnel dont seule l'*Assertion* — effective ou suspendue — donne la mesure. Cette omission de l'hypotaxe interne vouait la syntaxe à ne reconnaître en première instance d'organisation que les fameux « *membres de phrase* » homogènes, que fût ou non accordé au sujet un rôle distinct.

En dépit du rapprochement terminologique « *Gliedsatz/Satzglied* », cette dislocation dommageable [rangement dans le Discours, où ils seront de trop, d'éléments appartenant à la Proposition, où ils feront défaut], n'est pas le seul héritage de la grammaire dite traditionnelle des « subordonnées ». La théorie des « membres de phrase » permet en effet de rompre l'isolement des « subordonnées » dès lors que figure parmi les attributs majeurs des « *Satzglieder* » la « *geschlossene Ersetzbarkeit* ». Les critères de la substitution et de la permutation impliquent l'équivalence fonctionnelle entre tels « *Gliedsätze* » et tels « *Satzglieder* ». Ce n'est ni par hasard ni par abus que les « subordonnées » sont fréquemment classées selon leur « fonction », génériquement et spécifiquement :

« <i>substantives</i> »	« <i>adjectives</i> »	« <i>adverbiales</i> »
sujet, attribut,	adjectif ou	toutes classes
complément d'objet,	participe-adjectif	de compléments
complétive de nom	relatif à un nom	circonstanciels
ou de pronom	ou à un pronom	[DUDEN-IV, 4, n° 1256].

En fait, le traitement suprapropositionnel des « subordonnées » et le traitement intrapropositionnel des « membres de phrase » ne s'opposent pas franchement. On a l'impression d'une simple différence de nomenclature de

constituants des Phrases, comme le confirme l'hésitation dans l'appellation de certains « *infinitifs/membres de phrase* » quand rien n'y complète le verbe et de certaines « *infinitives/propositions subordonnées* » qui comprennent leurs propres « membres de phrase ». Il s'agirait en somme de deux appellations de l'intégration des Parties : ce qui serait « subordonné » à un Tout en serait « membre », sans différence de « fonction » entre les « *Satzglieder* » qui sont des « *Gliedsätze* » et ceux qui ne le sont pas, la distinction de la nomenclature rappelant la différence formelle entre des Parties qui ne comprennent pas elles-mêmes des parties d'un certain type et des Parties qui se présentent elles-mêmes comme des Touts d'un certain type, les conditions de reconnaissance nécessaires et suffisantes de cette qualité étant plus ou moins libérales : le lexème verbal pur et simple, le verbe et un mode, le verbe et un temps, le verbe et n'importe quel complément [de verbe ou de phrase] propre, le verbe et au moins son sujet, fût-il sous-entendu.

Selon que l'on réserve ou non au « sujet » un rôle à part, on aura plus ou moins de mal à définir les « membres de phrases » [faut-il compter le pouce parmi les doigts ?], certes, mais dans un cas comme dans l'autre, un complément d'objet [*Akkusativobjekt, Dativobjekt, Genitivobjekt, Präpositionalobjekt*], un attribut [*Gleichsetzungsnominativ & Gleichsetzungsakkusativ*] et un complément circonstanciel [*adverbiale Bestimmung*] seront considérés comme des membres relativement homogènes de la phrase, ce que semble confirmer la possibilité de procéder à des échanges de fonction dans la diathèse (laquelle ne se limite pas au changement de la « voix » du verbe). Comme l'avait dégagé le cours de 85/86, l'homogénéité des « membres de phrase » n'est pas moins contestable que celle des « subordonnées », sa mise en question étant d'ailleurs déjà amorcée dans la distinction entre les « compléments du verbe », p. ex. *absichtlich* dans « *er hat ihn nicht absichtlich verletzt* » ou *en ville* dans « *à l'époque, on n'allait pas souvent en ville* », et les « compléments de phrase », p. ex. *absichtlich* dans « *er hat absichtlich diesen Punkt nicht erwähnt* » ou *en ville* dans « *en ville, il dort mal* » ! Bien que les couples « *actants/circonstants* » et « *Angaben/Ergänzungen* » ne recouvrent pas la même distinction, il est difficile de n'y pas déceler l'aveu d'une certaine difficulté à postuler l'homogénéité des « membres de phrase » ; pour ceux-ci vaudrait donc comme pour les « subordonnées » qu'il existe plusieurs manières de faire « partie » d'un « tout ». L'équivalence entre « *Gliedsätze* » et « *Satzglieder* » dérangerait ceux qui n'arrivent plus à s'en débarrasser après l'avoir invoquée, notamment, à propos de l'examen des rapports entre la « subordonnée » et la « principale » [« *Beziehung zwischen Teilsätzen* », dans la même refonte du DUDEN-IV, n° 1194 : « *der Gesichtspunkt des Satzgliedwerts der Nebensätze wird dabei eher in den Hintergrund treten* »].

L'oubli provisoirement provisoire paraissant aux antipodes du doute méthodique, il a paru plus prometteur d'examiner les manières dont les Parties (qu'il s'agisse des « membres de phrase » ou des « subordonnées ») s'intègrent

dans le Tout de la « proposition », quitte à renoncer aux ambitions généralistes de la Grammaire de la Dépendance, car les rapports entre « gouverneurs » [ou « bases »] avec leurs « gouvernés » ne semblent pas assez homogènes [ou univoques] pour fournir matière et occasion au grammairien soucieux de *principes de calculabilité* puissants (et fiables).

En vérifiant parallèlement pour les « membres de phrase » et pour les « subordonnées » d'un texte si leur intégration dans la Proposition relève ou non de l'Hypotaxe, et en contrôlant cette analyse par l'expérience de substitutions réciproques [avec et sans diathèse], on en arrive assez aisément à l'hypothèse qu'une Syntaxe vraiment puissante de l'intégration des Parties de la Proposition doit renoncer au réductionnisme des « *Satzglieder* » parce que la notion de « membre de phrase » fait abstraction de traits essentiels (on sait que même là où sont distingués « compléments de phrase » et « compléments du verbe », ces derniers gardent rang de « membres de phrase »).

Le refus de la fiction du « membre de phrase » (et partant des « arbres » dont toutes les branches seraient du même bois) est une conséquence de la séparation entre le *Casuel* et le *Statutaire* et de la primauté du second. En effet, nulle homogénéité entre des éléments statutairement différents tels que les données thématiques, le complexe rhématique et les filins du phème n'assurerait assez d'univocité à quelque « *Satzglied* » générique dominant notamment des variétés de « *Gliedsatz* » spécifique. Mais le sacrifice de notions ambitieuses et stériles [« proposition subordonnée », « membre de phrase »] ne condamne pas le grammairien à se contenter de décrire une dispersion ruineuse des phénomènes. S'ouvrent au contraire, ce fut l'hypothèse du cours, des perspectives amples et plus nettes et des regroupements organiques et calculables. Ainsi, ne relèvent pas de la relation *statutaire*, « logique », de l'Hypotaxe toutes les « subordonnées » (pas davantage que tous les « membres de phrase »), certes, mais seulement certaines Parties du Tout qu'est la Proposition, certaines Parties du Tout qu'est le « syntagme » et certaines Parties du Tout qu'est le mot composé, voire le mot dérivé. On aurait tort de penser que cette notion à la fois critique et puissante de l'Hypotaxe innove : elle se contente de renouer avec des intuitions et des spéculations classiques. Quiconque réfléchit aux choses du langage ne doit pas se contenter de l'heuristique jalouse des faits bruts et de leurs parentés historiques et formelles, car les interprétations anciennes, consacrées ou non par les doctrines scolaires, portaient sensiblement sur les mêmes faits que les théories contemporaines. A cet égard, le grammairien aura l'attitude du philosophe : il s'attachera autant à déceler les apories, quitte à voir reprocher à sa méthode éristique quelque intention polémique, qu'à ressusciter des audaces et à renouer des passerelles de lianes.

L'Hypotaxe a en effet retenu l'attention des grammairiens-logiciens depuis l'Antiquité. Le domaine dans lequel elle a été étudiée systématiquement

n'était ni celui des « membres de phrase » ni celui des « subordonnées », mais celui du groupe nominal, plus précisément, au sein de ce groupe, la base d'incidence des « adjectifs déterminatifs » (et des « articles », les uns et les autres composant dans la grammaire scolastique la catégorie « *pronomén adiectivum* »), à savoir le groupe composé de la <base> — *nomen substantivum* — et de <épithète> — *nomen adiectivum*.

Les grammairiens s'intéressèrent à la « détermination » du « nom » par un « adjectif qualificatif » parce que ce complexe nominal permet de standardiser les « définitions ». Comptant parmi les opérations les plus importantes du « logos », l'activité définitoire devait d'autant plus retenir l'attention du linguiste que les instruments propres de celui-ci sont aussi ses objets. C'est avec des mots, du texte si l'on préfère, qu'il travaille sur des textes, des mots si l'on y tient. Même si l'allure canonique de la définition de l'*Espèce* par le *Genre* proche et la *Différence* spécifique se rencontre rarement sous sa forme pure, technique, dans le fameux <langage ordinaire>, l'Hypotaxe fournit — c'est l'hypothèse du cours — un archétype de l'activité langagière et mentale.

La prudence philologique conseille de relever immédiatement la diversité des imageries dont relèvent les vocabulaires : tantôt l'abstraction ascendante place la marche <hypo-> plus bas et la marche <hyper-> plus haut, tantôt la construction descendante dispose ses <épi-> sur des <bases>. De ce fait, le <sub-> de la « subordination » et celui du « substantif » n'ont rien de commun (ceux du « sujet » et du « subjonctif » paraissent moins irréductibles). On notera que la linguistique contemporaine adopta un compromis en faisant pousser des arbres du haut en bas... La métaphore de l'hypotaxe ne renvoie pas à la surélévation du trône du suzerain ou du gouverneur, mais à la succession de degrés de moins en moins larges sur la pyramide. L'œil de l'intelligence ayant un angle de vue d'une ouverture constante, il embrasse des superficies croissantes au fur et à mesure de l'escalade, mais y perd en finesse de définition — si l'on ose parler ainsi malgré cet anachronisme irritant. Ce n'est pas qu'on verrait tellement plus mal la réalité en discernant les grands ensembles, mais la perception des structures se paye en détails sacrifiés ; inversement, dès que l'on veut voir les détails à la loupe, on doit renoncer à prendre du recul. Les appareils optiques qui permettent justement de modifier l'angle de vue nous ont rendus moins sensibles à l'impitoyable opposition de la coûteuse distance généralisante et de la saisie savoureuse et inefficace du cas particulier, encore que l'on puisse douter aujourd'hui de la pertinence épistémologique de ce contraste un peu trop rhétorique.

Pendant, en matière de classification des idées ou d'organisation du *réseau sémantique*, le rapport entre l'extension croissante et la compréhension — ou « intension » — décroissante est bien lié à l'abandon successif de <traits>, et inversement, l'adjonction de tels <traits> fait descendre, d'hyponyme en hyponyme, jusqu'à la dénomination la plus concrète et la plus touffue. En

un certain sens, la connaissance formelle de la structure *pyramidale* du savoir conceptuel ne supposait pas que fussent résolus les problèmes d'application, à savoir le choix, à fins de définition «essentielle», de tel ou tel trait déjà découvert, ou la décision de partir à la recherche d'un critère qui fût à la fois pragmatique et objectif. Même si l'on ne s'accordait guère sur les définitions — en hésitant même sur celle de l'homme : animal « logique » ou « politique » —, on pouvait examiner à loisir le paysage des formes-idées et le plan des voies qui le traversent : voies royales, chemins des écoliers, ponts des ânes, impasses des sophistes ; formaliser les rapports de degré à degré, décrire la situation d'un moyen terme entre le grand et le petit, dans le cas de figure dit parfait, le Moyen s'y situant au-dessous du Grand et au-dessus du Petit, celui-ci étant, dans cette figure « directe » du dispositif aristotélicien reconnue par KANT comme « pure », constamment en bas, « *Subjekt* » dans la mineure comme dans la conclusion du syllogisme.

Mais la tactique de la mise en ordre [c'est-à-dire en relations] « démonstrative » n'était pas la seule exploitation de la métaphore spatiale : en ajoutant la mention d'un *trait*, on pouvait dénommer du particulier ; la « différence » permettait de descendre du plus général au moins général, du moins particulier au plus particulier, notamment — mais pas exclusivement — à la hauteur de l'Espèce. Ainsi, l'appellation « simple » de n'importe quoi pouvait trouver son équivalent définitoire dans au moins une appellation « complexe » composée de l'évocation associée d'un « hypernyme » et d'un trait discriminatoire redescendant vers l'étage demandé. Comme les termes de ce complexe devaient pouvoir être eux-mêmes définis à toute réquisition, on avait réussi à combiner dans l'itératif le binaire et le complexe, même si la perspective de donner chaque fois un coup de pied dans le ballon que l'on voulait ramasser découragea rapidement l'ambition de tout définir et détourna bien avant PASCAL les sémanticiens scolastiques du contrôle de la provenance de la Différence.

En effet, celle-ci est prélevée statutairement dans une catégorie différente de celle qui fournit le Genre [et donc l'Espèce], et sa propre définition impliquera deux catégories, la sienne (générique & spécifique) et une autre (pour sa Différence propre). Les « catégories » [« prédicaments »] existant en nombre fini, la volonté de vouloir tout définir ne menaçait pas de tout défaire, mais — selon des préférences dues aux mentalités, aux tempéraments et aux disciplines — risquait le cercle vicieux ou promettait la cohérence auto-fondatrice.

L'enracinement et l'environnement épistémologiques de la dichotomie définitoire invitent à ne pas négliger l'ampleur du complexe hypotaxique au bénéfice de ses seules articulations, toujours du même type, un terme *t'*, simple ou non, déterminant un terme *t''*, simple ou non. Alors que pour deux termes simples, on peut écrire, en séquence centripète, « ab », il faudra suivre

Jean FOURQUET et marquer par des parenthèses la hiérarchie des relations déterminatives internes dès lors qu'on voudra formaliser des groupes hypotaxiques plus touffus, p. ex., pour trois éléments, soit $\langle a(bc) \rangle$ soit $\langle (ab)c \rangle$, « bc » et « ab » représentant des couples hypotaxiques élémentaires ; pour quatre éléments, on compte déjà cinq séquences, et pour cinq douze. Il est évident que ces différentes organisations internes ne correspondent pas au modèle simple de la structure pyramidale des « traits essentiels ». Ainsi, les hiérarchies $\langle a[b(cd)] \rangle$ et $\langle (ab)(cd) \rangle$, ou $\langle [(ab)(cd)]e \rangle$ et $\langle (ab)[c(de)] \rangle$ ne sont pas équivalentes.

La hiérarchie du type $\langle a[b(cd)] \rangle$ séduisant par ses propriétés de prudence dans la saisie et d'économie dans le maniement, elle retint davantage l'attention. L'implication conceptuelle évitait de donner chaque fois toute une kyrielle d'adjectifs, p. ex. pour déterminer « Zahl », « natürliche » suffisait, « ganze », « rationale », « algebraische » et « réelle » allant de soi — on n'ose dire ni « tombant sous le sens » ni « allant mieux en les disant » ! L'intérêt de cet exemple tient à ce qu'il met en évidence à la fois le caractère abstrait et trivial de la classification — ne s'y opposent pas en effet tel trait à tel autre, mais l'absence et la présence de tel trait, p. ex. « entier » ou « rationnel » — et son caractère problématique : « algebraische » se subdivise en « rationale » et « irrationale » Zahlen, mais toutes les « irrationale Zahlen » ne sont pas des « algebraische Zahlen » ; cependant, les « irrationale transzendente Zahlen » sont comme les « irrationale algebraische Zahlen » des « réelle Zahlen ». Les dénominations allemandes ont été conservées pour illustrer le taxème centripète : « negative ganze Zahlen » correspond à $\langle a(bc) \rangle$; mais à l'ensemble des entiers négatifs correspondent, au même niveau, les naturels et le zéro — autre invitation à la prudence dans le maniement de la dichotomie. En revanche, le fait qu'en face des « ganze Zahlen », on ne trouve pas un groupe formé du déterminant adjectival et de la base substantivale, mais simplement « Brüche », rappelle la synonymie économique du signifiant « simple » de l'Espèce avec le signifié complexe qui situe l'objet sur l'échelle dichotomique en fournissant son Genre et sa Différence.

Les généalogies de l'Histoire Naturelle donnent aux différents niveaux génériques des appellations taxonomiques distinctes (« ordres », « familles », etc.) et fournissent ainsi au grammairien de l'hypotaxe des hiérarchies de substantifs, simples (p. ex. « Nattern », « Schlangen », « Saurier ») ou, plus souvent, composés (p. ex., très haut dans l'échelle « Wirbeltiere », et, vers le bas, à l'avant-dernière bifurcation, « Schuppenkriechtiere » — plus bas, les Différences ne sont plus simples : les « Schlangen », avec environ 2 500 « Arten », et les « Echsen », avec environ 3 000 « Arten », ne se laissent pas ranger selon la présence ou l'absence de tel trait *unique* et pertinent).

Non seulement le linguiste notera le rôle du déterminant dans la différenciation (p. ex. « Schildkröten », « Kreuzottern », « Spitzkrokodile ») ou les équi-

valences (p. ex. « *Kriechtiere* » & « *Reptilien* »), mais il réfléchira au jeu de l'onomasiologie et de la sémasiologie, p. ex. à propos du sous-ordre des « *Schuppenkriechtiere* » déjà évoqué, à la dénomination de ces « *Echsen* », due à la décomposition fallacieuse du générique « *Eidechsen* », où l'on a imaginé un « *Eid-* » [serment] à la place de « *Ei-* » [œuf].

Moins anecdotique et plus patent, le choix du vocabulaire grammatical demeure gênant. Il s'agit bien de « détermination », que cette fonction soit exercée par un adjectif (« *komplexe Zahlen* ») ou par le premier élément d'un nom composé (« *Giftschlangen* », « *Spitzkrokodile* », « *Lachmöwen* »). Or, les adjectifs autonomes et fléchis sont dits « qualificatifs », par opposition justement aux « adjectifs déterminatifs » (démonstratifs, possessifs, etc.). Certes, le grammairien averti sait que les « qualificatifs » « déterminent » et que les « déterminatifs » ne « déterminent » pas les substantifs selon l'acception reçue dans le domaine du « nom composé » hypotaxique, où, dans la séquence centripète allemande, le premier élément « détermine » bien le second, mais ces homonymies peu heureuses ne favorisent ni les regroupements utiles ni les bonnes distinctions tels que les nécessitera une théorie solide de la relation hypotaxique : « toute l'hypotaxe et rien que l'hypotaxe »...

Les grammairiens ont toujours préféré les relations syndétiques aux relations asyndétiques, comme si l'absence d'un signifiant sous la forme d'un mot particulier commandait l'abstention du syntacticien : pas de cadavre, pas de crime. Pour cette raison, la relation « prostaxique » n'avait pas retenu l'attention, quand son originalité ne fut pas récusée de la manière la plus explicite au nom de l'identité absolue des rapports qui unissent p. ex. « *cet* » et « *bleu* » à ce dont ils « dépendent » tous deux, à savoir « *oiseau* » dans « *cet oiseau* » et « *oiseau bleu* », voire dans « *cet oiseau bleu* ». Dans cet exemple, la postposition de l'épithète rend peu crédible le parallélisme entre « *nomen adiectivum* » et « *pronomen adiectivum* » ; le groupe « *cette belle vallée* » rendait le réductionnisme plus séduisant (« *cette* » et « *belle* » semblant dépendre « exactement de la même manière » — Lucien TESNIÈRE récusé à plusieurs reprises toute espèce de différence — de « *vallée* »). L'allemand disant « *dieser blaue Vogel* » comme « *dieses schöne Tal* », on comprend un peu mieux cette création artificielle de genre, voire d'espèce, malgré l'irrecevabilité de la permutation de ces deux « adjectifs » et malgré la répartition des morphèmes casuels sur les deux catégories ; en effet l'existence de quelques « mutants », p. ex. « *solch-* », « *mehrer-* », « *viel-* » et « *sämtlich-* » rend très floue la frontière sémantique entre des « déterminatifs » « démonstratifs » ou « indéfinis » comme « *dies-* » et « *ander-* » d'une part et d'autre part des « qualificatifs » comme « *verschieden-* » et « *zahlreich-* », et ce d'autant plus que dans le système français la liste des « mutants » [sémantico-syntaxiques] demeure ouverte (« *certain-* », « *différent-* », ..., « *singulier-* »). Mais à tout bien considérer, cette regrettable confusion malheureuse de la Prostaxe avec l'Hypotaxe semble être en premier lieu un effet indirect d'une vue plus générale, à savoir

du postulat de la disponibilité exclusive de la paire des relations «Subordination/Coordination», dont l'opposition remplira et dominera la syntaxe, comme — TESNIÈRE s'y attarde quelques instants au début de ses « Eléments de syntaxe structurale » — les dimensions horizontale et verticale organisent l'espace (didactique) du tableau noir. « Ein- », « jen- » et « welch- » n'étant manifestement pas l'instrument de la Parataxe, il fallait bien, dans une syntaxe bidimensionnelle des relations, admettre ces « adjectifs déterminatifs » à côté des « adjectifs qualificatifs » dans le domaine de l'hypotaxe asyndétique. [Dans ce réductionnisme l'historien des « modèles » verra peut-être aussi un effet lointain de la substantivation de l'adjectif *adiectivum* dans *nomen adiectivum* et dans *pronomén adiectivum* : on ne fabrique pas impunément des génériques occasionnels, « par le bas ».]

Du postulat selon lequel l'Hypotaxe et la Parataxe sont les seules relations observables et même concevables découlait également que la relation « prédicative », interprétée comme unissant Sujet et Prédicat par le moyen de la « copule » — éventuellement sous-entendue —, était forcément du type hypotaxique, ses deux termes étant radicalement dissemblables. Cette relation, qui est appelée ici « phématique » afin que soient bien identifiés ses termes véritables, logiques, le rhème et le thème (qui n'est jamais réduit au « sujet » casuel et qui ne le comprend pas toujours), et que l'on rapprochera avec profit de la relation « prostaxique », a cependant inspiré la prudence aux réductionnistes, car, comme l'a longuement soupesé un Albert SÉCHEHAYE, de la proposition « *die Pferde rennen* », on pourrait alambiquer aussi bien « *Pferde rennen* » que « *rennende Pferde* », voire, après avoir redistillé le second, « *Rennpferde* », et cette hésitation entre « *hypo-* » et « *hyper-* » explique la discrétion de grammairiens que l'inconvertibilité entre « *Kunstdruck* » et « *Druckkunst* », entre « *Flaschenwein* » et « *Weinflasche* », entre « *course de chevaux* » et « *chevaux de course* » finit par rendre suffisamment sceptiques.

Enfin, la seule dénomination des « propositions subordonnées » décourageait même les tempéraments expérimentateurs d'imaginer que tel ou tel groupe soit classé à tort parmi ces « espèces de propositions ». Le cas des « relatives » est à cet égard instructif dans la mesure où l'examen de l'intégration de ces séquences dans le discours montre très rapidement qu'il s'agit de Parataxe, au sein du Discours, pour les relatives dites descriptives ou explicatives, apposées, et qu'en ce qui concerne les autres, les relatives qui sont réellement intégrées au groupe nominal, toutes ne relèvent pas de l'Hypotaxe, pas davantage que tous les « adjectifs ».

Pour les « subordonnées » qui font partie de la Proposition, il faudra, comme pour les « membres de phrase », examiner si leur intégration est bien du type hypotaxique — en d'autres termes si le lieu en est bien le rhème.

Il convient de définir ce type par des propriétés que ne réunissent pas les

autres types, à savoir au moins la relation parataxique, la relation prostaxique et la relation phématique.

Dans la relation hypotaxique, le « déterminé », ici X, est déterminé par un « déterminant », ici Y, de manière à constituer une entité, ici X', qui relève de la même catégorie que X :

$$\frac{X}{Y} = X'$$

Ainsi, le gouverneur et le groupe, la dénomination simple et la dénomination complexe, [l'Espèce et le Genre], par exemple

$$\frac{V}{Y} = V', \quad \frac{N}{Y} = N' \quad \text{et} \quad \frac{A}{Y} = A'$$

relèvent de la même « partie du discours » au sens originel de la classification des « fonctions » [organiciste, comme pour les « parties du corps »].

On peut aussi substituer V, N ou A à Y. Mais cela n'aura aucune incidence sur la nature du complexe hypotaxique, lequel restera verbal, nominal, etc. en raison de la seule identité du gouverneur-déterminé « X » :

$$\frac{V}{V} = V', \quad \frac{V}{N} = V', \quad \frac{V}{A} = V' ;$$

$$\frac{N}{V} = N', \quad \frac{N}{N} = N', \quad \frac{N}{A} = N' ;$$

$$\frac{A}{V} = A', \quad \frac{A}{N} = A', \quad \frac{A}{A} = A'.$$

La seule indifférence de la fonction de l'un des termes offre un critère suffisant pour ne pas prendre pour une relation hypotaxique la relation parataxique ; cette dernière n'est d'ailleurs binaire que par accident (on a aussi facilement *« tarte, fruit ou glace »* que *« fromage ou dessert »* sur le menu des diverses connexions « coordinatives »), alors que l'Hypotaxe est binaire *par essence* : *« a(bc) »* et *« (ab)c »* sont justement réductibles à des montages *combinatoires* de *« y(x) »*.

Alors que les différents termes d'une relation parataxique doivent relever de la même fonction et de préférence revêtir de surcroît la même forme, l'identité fonctionnelle de Y et de X n'est nullement requise : les V', N' et A' « *spazierengehen* », « *Leinwand* » et « *hellgrün* » ne sont pas plus « normaux » que « *aufgehen* », « *Sitzplatz* » ou « *himmelblau* ». A cet égard, la relation prostaxique se distingue radicalement de la relation hypotaxique, les déicteurs et les quantificateurs n'étant précisément pas indifférents quant à la fonction : dans « *diese Welt* » et dans « *alle Welt* », le rôle identificateur joué par le « descripteur » est décisif [on conviendra qu'à ce niveau d'analyse et de réflexion, il n'est plus souhaitable d'utiliser — dans un sens fatalement équivoque — le terme de « déterminant » ou même simplement celui de

« déterminatif »]. En outre, en dépit de quelques cumuls originaux, p. ex. « *dies-* & *unser-* [A N] » ou « *all-* & *beid-* [A N] » dont l'apparence aporétique peut freiner l'intuition, la relation prostaxique ne sera pas longtemps considérée comme itérative : l'existence ne s'ergote pas comme l'essence, laquelle ne paraît jamais allergique à l'affinage par la Raison distinguante.

Si la fonction grammaticale de Y est indifférente, sa fonction logique est par définition celle d'un « déterminant » de X. De même qu'on peut mettre en évidence la différence entre la dimension casuelle et la dimension statutaire en comparant entre eux sujet thématique, sujet rhématique, objet rhématique et objet thématique [cf. le cours de 85/86 sur « l'incidence propositionnelle de la négation »], on peut poser à leur sujet deux questions différentes et exiger deux réponses distinctes pour n'importe quel Y par rapport à n'importe quel X. A été longuement examinée ainsi la fonction *casuelle* des Y « *aus* » et « *auf* » dont la fonction *statutaire* est de « déterminer » X. En les traitant de « préverbes » ou de « particules séparables », on ne dit rien sur leur rôle casuel. Dans « *das Spiel ist aus* » et dans « *wie ließe sich dieser Schlag rechtzeitig aufhalten ?* », « *aus* » et « *auf* » exercent en effet les fonctions d'attribut, respectivement du sujet et de l'objet dans ces deux phrases.

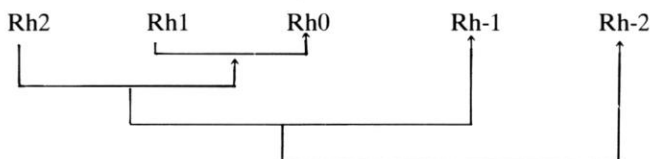
Lorsque le groupe hypotaxique V' (n'importe quel rhème) contient plus de deux éléments, il s'agit toujours, à partir de Rh0 vers la gauche, d'un montage de type <a(bc)>, où un nouveau déterminant simple, <a>, vient déterminer le complexe <bc>, tandis que vers la droite de Rh0, c'est un nouveau déterminé simple <c> qui apparaît et qui gouverne le complexe <ab> selon le montage du type <(ab)c>. Une double précaution s'impose cependant à l'analyste, lequel doit d'une part renoncer à intégrer au rhème les morphèmes de temps et de mode greffés sur le *verbum finitum*, le premier appartenant au thème et le second au rhème, et d'autre part prendre la peine de disséquer les amalgames formés par les « lexèmes verbaux » eux-mêmes et les morphèmes de l'infinitif et du participe, lesquels ne sont pas autonomes et dont la base d'incidence ne se limite pas au lexème sur lequel ils sont greffés, avec les sens respectifs de « procès » ou de « résultat ».

Ainsi, le rhème éventuel « *rechtzeitig aufhalten ließe* » s'analysera comme suit (les barres obliques encadrant les purs lexèmes et les guillemets servant à isoler les morphèmes) :

Rh2	Rh1	Rh0	Rh-1	Rh-2						
<i>rechtzeitig</i>	<i>auf-</i>	/halten/	infin. de « halten »	/ließe/						
soit										
[[a	(b	c)]	d]	e

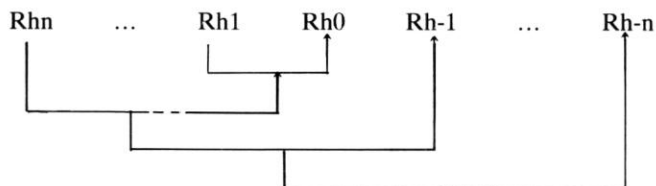
Le rhème « *eine Nadel im Heu gefunden hätten* » combinerait de la même manière les deux types de montage hypotaxique :

eine Nadel im Heu /gefunden/ partic. de « gefunden » /hätten/



Que les « auxiliaires » ne soient plus à considérer comme des « déterminants » (ou « modificateurs »), mais comme les « déterminés » (ou « gouverneurs ») ne scandalisera pas outre mesure, car leur position s'en trouve justifiée autant dans la séquence centripète allemande que dans la séquence centrifuge française [l'anglais enrégimente à la française les mercenaires germaniques dans le « groupe verbal », tandis que son « groupe nominal » a gardé la disposition germanique, l'adjectif français s'accommodant presque aussi bien de l'antéposition que de la postposition et la fréquence de la première compensant la primauté structurale de la seconde]. En outre, le grammairien n'a plus à imaginer d'inimaginables renversements de la relation hypotaxique au passage du verbal au nominal, p. ex. entre « ... *leben will* » et « *Lebenswille* », entre « ... *malen kann* » et « *Malkunst* ». Dans les substantifs cités, le premier élément a toujours été perçu — à juste titre — comme le déterminant, de sorte qu'on comprend à quel point le postulat d'un ordre pseudo-direct, francomorpe, du type « ... *will ... leben* » pouvait limiter les dégâts par la précession du soi-disant déterminant, encore que l'Ecole française voyait dans l'auxiliaire modal, à la différence de l'auxiliaire temporel, le verbe « principal », c'est-à-dire, en termes d'hypotaxe, le « déterminé » [quant à l'auxiliaire générique, l'*être* du « passif », son traitement « normand » révèle assez bien les « raisons » de l'incohérence].

La combinaison dans le rhème



des deux types de montage de l'hypotaxe, <a(bc)> et <(ab)c>, assure au réseau sémantique une très grande souplesse autant dans le développement (la « génération » ?) que dans l'utilisation (« transformation » pragmatique ?).

Moins immédiate que dans le cas de V' semble devoir être la perception de la position de la « préposition » dans les séquences exprimant des relations hypotaxiques, ne serait-ce que parce que dans l'état actuel des systèmes, elle paraît être la même dans le système centripète allemand et dans le système

centrifuge français : « *in der Tat* » et « *sans faute* » donnant une impression de normalité par rapport à « *zweifelsohne* » et « *trois heures durant* ». Trois observations corrigeront cependant cette impression : la permanence des expressions centripètes figées (*davor, woran*), puis la rection et enfin la provenance des lexèmes commis à cet office ; non seulement, on trouvera moins déviantes les constructions du type « *dem Vernehmen nach* » ou « *die Zeit über* », mais on comprendra mieux qu'il ne s'agit pas d'une liste close et que se forment à l'occasion de nouveaux instruments « *hyper-* » à vocation générale, « moyennant » [cet exemple prouve la marche en marchant] notamment des participes ou des substantifs.

L'examen des noms composés et des objectifs composés apporte surtout la confirmation de la liberté de montage des deux types (déterminant simple d'un déterminé complexe et déterminant complexe d'un déterminé simple) au sein d'une relation essentiellement binaire. Dans N', X est toujours N, tandis que Y peut appartenir à n'importe quelle « espèce » [ou plutôt y perd de son caractère spécifique, V, N ou autre] ; on notera que le générique, X, fournit aussi le « genre grammatical » de X' (cf. *der Heimweg, die Wortwahl, das Kursbuch*).

Cette dernière observation conduisait à l'examen des relations hypotaxiques au sein des mots dans la mesure où le genre grammatical d'un substantif est régi par le suffixe (cf. *der Frühling, die Vaterschaft, das Uhrwerk*). En renonçant au confort synchronique de la distinction de la « base » et de ses « affixes » (et affixoides), on a tenté de vérifier l'hypothèse selon laquelle un « suffixe » fonctionne comme X [déterminé par Y] et un préfixe comme Y [déterminant de X].

L'étude de cette relation statutaire dans son espace le plus exigü conduisait forcément à l'analyse des rapports « sémantiques » entre les termes situés « logiquement » en « *hyper* » — le *gouverneur* X, déterminé — et en « *hypo* » — le déterminant Y, *dépendant* — dont le schéma définitoire ne fournit qu'une variante extrême dans la mesure où les « traits » du spécifique X' doivent ajouter à l'ensemble des « traits » du générique X ni plus ni moins que le « trait » de la différence. Même hors contexte, les complexes hypotaxiques ne maintiennent pas nécessairement la richesse sémantique de X ; l'apport de Y peut réduire la signification de X (dans *auslaufen, Windhose, naseweis*) ; inversement, le champ de X peut restreindre le faisceau de Y (dans *'umschreiben, Holzweg, butterweich*) ; les X' « à sens figuré » ne sont pas rares où est affectée la substance sémique des deux constituants (p. ex. *Steckenpferd*). Dans le vocabulaire dit technique, plus aisément « calculable », domine cependant la simple addition du trait sémantique du déterminant à l'ensemble des traits sémantiques du déterminé.

La relation hypotaxique se limite à la « signification » (hors désignation et assertion) et structure, pas seulement selon la procédure dichotomique, le

«réseau sémantique» — dont les données thématiques, la deixis en général, ne font pas partie. *Tout lexème peut occuper la position X et la position Y*, encore que le choix de cette position influe sur l'acception, plus ou moins « abstraite » — et même « vague » — du terme considéré. Il semble cependant qu'à condition de ne pas appeler « valence » la « rection » — laquelle est un phénomène casuel — on puisse discerner et décrire, pour n'importe quel lexème, sa « valence » et sa « puissance », la « valence » de X étant *l'ensemble de ses déterminants virtuels Y* comme la « puissance » de Y sera *l'ensemble de ses déterminés virtuels X*. A cet égard l'étude de la relation hypotaxique semble éclairer ce qu'on appelle souvent les rapports entre la Syntaxe et la Sémantique.

*
**

Le Séminaire a fourni l'occasion de vérifier *in vivo* — sur un texte de Max Weber de 1919 (« *Wissenschaft als Beruf* ») — divers aspects des hypothèses du Cours sur l'Hypotaxe.

J.-M. Z.